

Avant-Propos

Face à l'extension des surfaces imperméabilisées, collectivités et entreprises ont multiplié la construction de bassins de stockage.

La France compte, à ce jour, plusieurs dizaines de milliers de bassins publics ou privés. Rectangulaires ou circulaires, profonds ou étendus, enterrés ou à ciel ouvert, à vocation de traitement ou non... tous ces bassins présentent des conceptions et des aménagements très divers pour lesquels les acteurs de l'assainissement pluvial (collectivités, maîtres d'œuvre, concepteurs, financeurs, administrations, exploitants) expriment des attentes en termes de retours d'expérience, que ceux-ci soient positifs ou négatifs. L'intégration et l'exigence de durabilité des ouvrages (pérennisation, entretien, gestion des sous-produits...) prennent une place prépondérante.

À partir de cas concrets, ce dossier propose un tour d'horizon de la gestion-exploitation des bassins d'orage, y compris les techniques alternatives et la gestion des résidus de curage, avec les points de vue d'une agence de l'eau, du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'exploitant.

Il offre une sélection des retours d'expériences présentés lors du colloque « Entretien et gestion des bassins d'orage », organisé les 18 et 19 novembre 2008 à l'université de Marne-la-Vallée par l'Astee et la SHF, à travers leur groupe de travail commun dédié au pluvial.

C'est le troisième colloque que le groupe « pluvial » organise sur ce thème. La précédente édition, en 2004, s'est orientée sur des travaux de recherche (vitesses de chute, décantation, modélisation 3D, etc.) et des cas concrets. Il en est ressorti que nombre d'ouvrages, sans doute mal conçus au départ ou faute d'identification claire du gestionnaire chargé de son entretien, étaient mal entretenus et sous-utilisés par rapport à leur vocation première.

Il nous est donc paru indispensable d'aborder cette question de l'exploitation des bassins d'orage en lien avec leur conception. Les retours d'expérience nous ont permis de lister des erreurs à ne pas commettre et les bonnes pratiques à mettre en place dès la conception.

Après ces deux jours d'échanges riches et fructueux entre acteurs d'horizons très divers, nous retiendrons :

- un réel intérêt et une large mobilisation autour du sujet, sans doute à mettre au regard des enjeux financiers conséquents liés à ce type d'ouvrages ;
- une nécessité incontournable de concertation entre acteurs (maîtres d'ouvrage, concepteurs, exploitants...) dès le stade de la conception des bassins d'orage pour en garantir un bon fonctionnement et une bonne gestion ultérieurs.

Nous vous donnons rendez-vous dans 3 ans pour un nouveau point d'étape sur le sujet.

Caroline JEHAN (Safège), animatrice du groupe « pluvial » Astee-SHF,
et Didier LAHALLE (Lyonnaise des Eaux),
co-organisateurs du colloque